

CONSEIL MUNICIPAL

du 31 mars 2011

PROCES VERBAL

L'an deux mil onze le trente et un du mois de Mars à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal convoqué le vingt cinq mars deux mil onze par Monsieur le Maire en session ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean CLAVERIE, Maire.

Etaient présents : M. Jean CLAVERIE, M. Francis DELORT, Mme Christine BUORO, M. Francis DURAND, M. Pierre VIDAL, M. Jean-Marie BROSSIER, Mme Marie-Claude MOGES, Mme Françoise LE RU, M. Lionel PEYROUT, Mme Danielle BERRUYER, M. Jean-Paul MERCADIE, M. Jean-Marie BOMIN, M. Eric MELEIRO, Mme Thérèse DEVILLE, M. Julien MONTEIL, M. Jean-Paul DUVAUCHELLE.

Absents excusés : Mme Marie-Françoise LEVADOU (pouvoir à M. Jean-Marie BROSSIER), Melle Marine HAIRON (pouvoir à M. Jean CLAVERIE), Mme Marie-France TOUJA (pouvoir à M. Francis DELORT).

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, il a été conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Françoise LE RU ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Les jeunes du CMJ se présentent aux membres du Conseil Municipal à partir de 19h30.

Excusée : Aurélie MARTINET

Présentation des actions envisagées par les élus.

1. ADRIEN : Je m'appelle....

Nous allons tout d'abord vous parler d'actions que nous ne mènerons pas car nous n'avons pas la capacité de les mettre en place puis nous vous parlerons des nouvelles actions que nous souhaiterions mener. Enfin nous parlerons des actions mises en place par les anciens élus du CMJ que nous souhaitons continuer car elles commencent à être connues et appréciées.

2. MAXIME : Je m'appelle....

Lorsque nous avons posé notre candidature à l'élection du CMJ, nos parents nous ont soufflé quelques idées :

-installer un distributeur de billets

-mettre de l'éclairage au niveau de l'escalier qui monte à la boulangerie

-aménager le carrefour de l'église pour savoir qui a la priorité

-mettre plus de commerces dans le bourg comme une boucherie

Ces idées, nous ne travaillerons pas dessus mais nous avons pensé qu'il fallait que nous vous les transmettions pour que vous, les adultes, vous y réfléchissiez.

3. LILIAN : Je m'appelle.....Je faisais partie de l'ancien CMJ.....

On pourrait collecter des livres puis les donner à la bibliothèque. Mais il faut qu'on prenne contact avec l'association des parents d'élèves de l'école, la FCPE car cette association a déjà mené cette action à Noël .On ne voudrait pas faire la même chose qu'eux sans leur autorisation. Il faut aussi se renseigner auprès de la bibliothèque pour savoir si elle accepterait des dons de livres.

4. SAMANTHA : Je m'appelle....

On souhaiterait que des cours de cuisine soient mis en place.

5. ANDY : Je m'appelle.....

Nous aimerions organiser une promenade avec les personnes âgées. On pourrait le faire un mercredi parce que l'association « les Aînés Ruraux » se réunit à la salle des fêtes ce jour-là.

Nous pourrions aussi aller à la maison de retraite.

6. MARINE : Je m'appelle....

Nous aimerions organiser un rallye pédestre.

7. ANTOINE : Je m'appelle....

Nous aimerions organiser un concours de jeux vidéo.

8. GASPARD : Je m'appelle.....

Nous aimerions que le skate park soit agrandi, avoir un terrain de rugby et ce serait bien d'avoir aussi une équipe de rugby, avoir un terrain de vélo cross dans la forêt ou sur un terrain avec des bosses et enfin on aimerait un endroit pour faire du tir à l'arc.

9. MARIE : Je m'appelle....Je faisais partie de l'ancien CMJ....

Nous aimerions faire un échange avec les italiens de Bibbona

10 et 11. LOÏC et EMMA :

-Loïc : je m'appelle ...

Nous sommes d'accord pour reprendre certaines actions menées par les anciens élus. Nous voudrions organiser de nouveau la chasse à l'œuf, la ronde du muguet, le concours des maisons fleuries et des maisons illuminées.

-Emma : Je m'appelle....

Nous sommes prêts à renouveler l'opération « nettoyons la nature » mais il faut que cette année nous le fassions toute la matinée au moins, nous voulons bien participer au « forum citoyen » organisé par la commune de Léognan et continuer à rendre hommage aux soldats tués pendant les deux guerres mondiales.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU

1 – Présentation et adoption du Compte Administratif 2010 de la commune.

Après examen en commission des finances, le Compte Administratif est soumis à l'approbation du Conseil Municipal (voir pièces annexes).

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF (*M. le Maire quitte l'hémicycle*) :

M. Francis DELORT est élu provisoirement président de séance.

Constatant les identités de valeurs avec le Compte de Gestion du Percepteur tant en dépenses qu'en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement, il est demandé aux membres présents d'adopter le Compte Administratif 2010 de la commune.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (M. Lionel PEYROUT)

POUR : 16

M. Lionel PEYROUT estime qu'il y a eu « des sommes prématurément dépensées pour la ZAC ».

2 – Adoption du Compte de Gestion.

Adoption du Compte de Gestion 2010 du Percepteur qui correspond au Compte Administratif de la commune tant en dépenses qu'en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement (voir pièces annexes).

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

3 – Affectation de résultats

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil le résultat de clôture 2010 (voir pièces annexes).

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

4 – Présentation et vote du budget 2011

Budget Primitif 2011

Pour la section de Fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de **2 302 890,21 €**.

Pour la section d'Investissement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de **889 008,83 €**.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1 (M. Lionel PEYROUT)

POUR : 18

M. Lionel PEYROUT précise que pour lui « la somme inscrite pour le projet ZAC est une somme prématurément engagée ».

5 – Taxes communales

Pour l'année 2011, Monsieur le Maire proposera de maintenir les taux des 3 taxes inchangés depuis 2001 :

Taxe d'habitation 19,45 %

Taxe foncière bâti 17,91 %

Taxe foncière non-bâti 59,60 %

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

6 – Validation des décisions de la Commission d'Appel d'Offres

La Commission s'est réunie pour étudier et analyser les offres pour le marché « fournitures de denrées alimentaires nécessaires à la préparation des repas en restauration scolaire de Martillac 2011-2013 », les membres de la CAO réunis les 10 février ont décidé de retenir l'offre de NORMAPRO pour un marché de 52 170,60 € HT (selon base estimative imposée).

Après délibération le Conseil décide de valider les décisions de la Commission par :

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 19

7 – Demande de subventions DETR 2011

En application des conditions d'attribution fixées par la loi de finances du 29 décembre 2011 pour l'attribution de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2011, la commune peut inscrire une opération d'investissement :

- Programme d'investissement de bâtiment communal « Espace loisirs nature »
Subvention DETR 2011 : 93 600 €
Les dépenses et recettes prévues sont inscrites au BP 2011.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 19

8 – Demande de subvention départementale : FDAEC 2011

Au titre de l'année 2011, la Commune de MARTILLAC souhaite inscrire les dépenses d'équipements (section investissement) pour l'attribution de la subvention du FDAEC 2011.

Coût total des opérations d'équipements : 538 400,00 € TTC

Montant de la subvention sollicitée : 13 103 €

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 19

9 – Demande de subvention communautaire : F2AI 2011

Au titre de l'année 2011, la Commune de MARTILLAC souhaite inscrire les dépenses d'équipements (section investissement) pour l'attribution de la subvention du F2AI 2011.

Coût total des opérations d'équipements : 538 400,00€ TTC

Montant de la subvention sollicitée : 11 962,52 €

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 19

10 – Lancement d'une consultation pour « la maîtrise d'œuvre préalable à la construction d'un espace multisports » (Loisirs Nature).

En application des articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics, la commune décide de lancer une consultation en procédure adaptée pour la « maîtrise d'œuvre préalable à la construction d'un espace multisports » (Loisirs Nature). La Commission d'Appel d'Offres et le COPIL se chargeront de l'analyse des candidatures.

CONTRE : 0
ABSTENTION : 0
POUR : 19

11 – Dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) du SDEEG.

Afin de bénéficier du dispositif CEE porté par le SDEEG, la commune de Martillac doit démontrer son engagement en faveur d'une politique de gestion d'efficacité énergétique de son éclairage public.

Il s'agit de passer une convention engageant les deux entités (SDEEG et Commune) qui pourront ainsi obtenir les certificats d'économies d'énergie et les aides nécessaires de la DREAL suivant la loi programme du 13 juillet 2005 sur les politiques énergétiques (Loi POPE) et les lois Grenelle.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 19

Questions diverses :

► M. Jean-Paul DUVAUCHELLE s'étonne que la Commission des finances de la CDC se réunisse postérieurement à une réunion d'élus qui a déjà validé le budget sur lequel elle aura à se prononcer. Il se demande quel est le rôle de la Commission des finances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H.